

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

Séance du 19 février 2024.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	20
PRESENTS	11
VOTANTS	17

**DATE DE LA
CONVOCAION**

12/02/2024

OBJET

Aides exceptionnelles.

Acte reçu en préfecture le

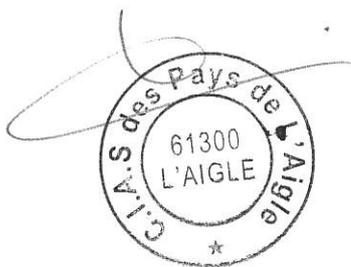
04 mars 2024

Publié en ligne le

04 mars 2024

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf février à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du douze février, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Jean-Pierre CHEVALIER, Isabelle CLOUCHÉ, Hugo DUPONT, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Abdellah LHESSANI, Nathalie LENÔTRE, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Fleur GOSSELIN donne pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER
Paul GOUIN donne pouvoir à Sophie THERY
Paule KLYMKO donne pouvoir à Elisabeth JOSSET
Sylvie MOLERO donne pouvoir à Véronique HELLEUX
Christophe PAPILLON donne pouvoir à Hugo DUPONT
Delphine PRIEUR donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Alain BOUVIER, François CARBONELL, Fleur GOSSELIN, Paule GOUIN, Paule KLYMKO, Sylvie MOLERO, Christophe PAPILLON, Delphine PRIEUR,

Absents : Nathalie RIBAUT.

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée qu'une aide financière a été accordée par la Commission Restreinte, depuis le 16 novembre 2024, pour un montant global de 919,14 €, soit dix demandes au total.

DEMANDEUR	VILLE	NATURE DE L'AIDE	DEMANDE	ACCORDEE
Famille A	La Ferté en Ouche	Facture d'électricité	150 €	ACCORD 88 €
Famille B	L'Aigle	Facture d'électricité	150 €	ACCORD 150 €
Famille C	L'Aigle	Facture d'électricité	150 €	ACCORD 150 €
Famille D	L'Aigle	Devis Expertise médicale	150 €	ACCORD 150 €
Famille E	L'Aigle	Facture pharmacie	19,14 €	ACCORD 19,14 €
Famille F	Saint Evroult NDB	Devis réparations véhicule	150 €	ACCORD 150 €
Famille G	Saint Ouen sur Iton	Cotisation assurance	150 €	ACCORD 150 €

Accusé de réception en préfecture

061-200072387-20240219-2024-02-19-006-DE

Date de réception : 05/03/2024

Date de réception préfecture : 05/03/2024

Acte reçu en préfecture le

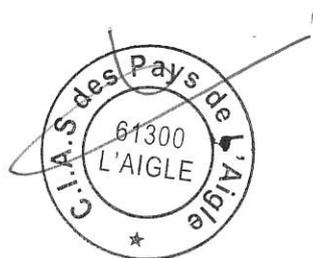
04 mars 2024

Publié en ligne le

04 mars 2024

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



Considérant la nécessité d'octroyer cette aide aux personnes indiquées sur le tableau ci-dessus, du fait de leur situation,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder les aides financières selon le tableau ci-dessus.
- **DIT** que ces aides seront prélevées au budget en cours, à l'article 6562.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme.

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20240219-2024-02-19-006-DE
Date de réception en préfecture : 05/03/2024
Date de réception préfecture : 05/03/2024